

Motion de l'assemblée générale des personnels administratifs, enseignants et chercheurs de l'UFR SHS

01/12/17

Les enseignants et personnels administratifs de l'UFR SHS réunis en assemblée générale ont échangé sur le « projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants » qui sera présenté à l'Assemblée nationale à partir du 12 décembre prochain. Sous prétexte de mettre fin à la sélection opaque effectuée par la plate-forme APB, le gouvernement ouvre la voie à une autre forme de sélection, sans résoudre aucun des problèmes de fond qui pèsent sur l'enseignement supérieur depuis de nombreuses années. À travers la présente motion, nous affirmons notre opposition à cette réforme qui n'offrira ni plus de places aux néo-bacheliers, ni les moyens suffisants que méritent les étudiants.

Pas de réussite sans moyens pérennes

Si l'orientation des lycéens vers la filière de leur choix est aussi complexe et laborieuse, c'est avant tout en raison du manque de moyens dévolus aux universités à l'échelle nationale. L'augmentation continue du nombre d'étudiants ces dernières années n'a pas été accompagnée des investissements en locaux suffisants ni du recrutement de titulaires permettant de les accueillir dans de bonnes conditions : en 10 ans, le nombre d'étudiants a augmenté de 20 % alors que le budget de l'enseignement supérieur n'a augmenté que d'à peine 10 %. Alors que cette croissance démographique va se poursuivre dans les années qui viennent, le gouvernement se contente de chercher à répartir les bacheliers et ne se donne donc pas les moyens d'offrir de bonnes conditions d'études à tous les bacheliers qui souhaitent poursuivre leurs études à l'université.

L'accueil de tous les bacheliers qui le souhaitent dans la filière de leur choix, de même que leur réussite une fois entrés à l'université, implique une augmentation massive des moyens matériels et humains. Rappelons que l'État dépense en moyenne 10 930 € d'euros par étudiant d'université, contre 15 100 € en classes préparatoires aux grandes Écoles.

Dans ce contexte, nous affirmons la nécessité de créer les postes d'enseignants et de personnels administratifs qui manquent pour offrir aux nouvelles générations d'étudiants un enseignement de qualité et d'engager un plan d'investissement massif pour pallier le manque de locaux et de structures universitaires. À l'UPEM, ce sont 200 postes qui manquent, de l'aveu même du ministère. Le préalable à toute réforme est de donner les moyens aux équipes pédagogiques et administratives de faire leur travail dans de bonnes conditions.

Un calendrier précipité

Échaudé par le scandale des dizaines de milliers de lycéens restés sans affectation à la clôture des opérations APB à la rentrée 2017, pour lequel il a été mis en demeure par la CNIL relativement au tirage au sort dans certaines filières, le gouvernement a engagé sa réforme dans l'urgence, pour une mise en œuvre dès la rentrée 2018. Dans les lycées, cela se traduit déjà par une désorganisation et une surcharge de travail. Dans les universités, les équipes pédagogiques et administratives devraient inventer en quelques semaines des parcours de remise à niveau sans aucune visibilité sur les conséquences de la réforme de l'affectation des étudiants ni sur les

moyens qui seront effectivement attribués et selon quelles modalités. Rappelons d'ailleurs que ces parcours existent parfois déjà, ou ont existé mais n'ont pas pu être maintenus faute de moyens pérennes. Ce ne sont ni les idées ni l'expérience qui manquent pour élaborer des dispositifs permettant de mieux encadrer et d'assurer la réussite des néo-bacheliers, mais de titulaires et de locaux.

Nous refusons de faire les frais de la précipitation du gouvernement à se dédouaner de l'échec d'APB et d'accepter des délais incompatibles avec une vraie réflexion sur les besoins des étudiants.

Vers un enseignement supérieur encore plus sélectif et inégalitaire

En rejetant sur les universités la responsabilité du tri des étudiants comme seule solution pour faire face à un contexte de pénurie, le gouvernement ouvre la voie au développement des filières sélectives. Chaque université pourra classer les lycéens en fonction de critères locaux et qui ne seront pas plus lisibles que ceux d'APB. Cela risque de renforcer les inégalités sociales et territoriales. Nous réaffirmons avec force que l'accès à l'université doit rester ouvert à tous les titulaires d'un baccalauréat dans la filière de leur choix. Le gouvernement, qui prétend ne pas remettre en cause ce droit, ouvre en réalité une brèche contraignant chaque université à procéder à une sélection.

Pour faire face à la croissance démographique des bacheliers et leur permettre à tous choisir leur orientation et de réussir leur parcours, objectif affiché par le gouvernement, il est urgent de développer les moyens humains et matériels de l'enseignement supérieur. Nous nous opposons à ce projet de réforme qui ne répond pas du tout à cet objectif et risque au contraire d'aggraver l'impossibilité pour une partie des néo-bacheliers de suivre les études de leur choix.